



## **INFO 2015 - Rédactions nationales**

### **Un déménagement qui n'emballer personne**

**Ultime provocation de la direction. Alors que les élus du CCE viennent de rendre un avis négatif motivé, voté à l'unanimité sur la phase 2 du projet Info 2015, la direction parade dans nos messageries, en disant la chose inéluctable. Et en particulier le déménagement des services politiques de la 2 et de la 3.**

Pas de fusion des services avant l'été 2017, mais malgré tout un rapprochement spatial. Pourtant, les journalistes concernés ont organisé deux votes qui disent la même chose : 100 % refusent ce déménagement.

Peu importe, dans une crise d'autoritarisme, sans doute pour restaurer une autorité écornée, le directeur de l'information bombe le torse. Il nous dit combien ce rapprochement dans des bureaux communs est fondamental. S'opposer à la fusion serait même contraire à la défense du service public ! On a déjà taxé le SNJ de vouloir torpiller la chaîne info, voilà maintenant que nous serions les ennemis du service public !

Mais la ficelle est trop grosse. Les représentants du personnel du CHSCT Siège, du CE, et maintenant du CCE, tous unanimes contre le projet, seraient donc les ennemis du service public ? En tout cas, ce déménagement doit être empêché par les salariés eux-mêmes, pour que leur vote soit respecté. Le projet ne concerne d'ailleurs pas que les journalistes, mais bien l'ensemble du personnel affecté à ces deux services distincts.

Depuis des mois, la direction laisse entendre que ce refus serait celui de deux meneurs : elle en est aujourd'hui pour ses frais. Nous sommes nombreux à combattre cette fusion dans les instances représentatives du personnel et en intersyndicale, ce qui, dans le contexte actuel, mérite d'être souligné.

**Maintenant, à la direction de prendre ses responsabilités. Passer en force, ou remettre tout cela à plus tard. Ce n'est pas une question de fierté, mais une question de bon sens et de respect des salariés.**

Paris, le 30 septembre 2016

---

SNJ France Télévisions

Pièce D 142 – e-mail : [snj@francetv.fr](mailto:snj@francetv.fr)

Raoul Advocat : 06 22 69 30 14 – Muriel Demguilhem : 07 77 00 70 56 – Serge Cimino : 06 17 55 53 82

Retrouvez-nous sur : Twitter [@SNJ\\_FTV](https://twitter.com/SNJ_FTV) et Facebook : [Snj.ftv](https://www.facebook.com/Snj.ftv)